

## **CHAEN Statement on Covid-19 Vaccines**

To date, there are no medical or scientific concerns preventing people with HAE from getting the COVID-19 vaccine, though it has not been specifically studied in HAE patients. CHAEN recommends that patients with HAE receive the COVID-19 vaccine.

Independently of HAE, individuals with allergic reactions to known components of the vaccine should avoid the vaccine and discuss options with their healthcare provider. For more general vaccine allergy concerns please refer to this site:

<https://foodallergycanada.ca/new-covid-19-pfizer-vaccine-and-allergy-updates-from-health-canada-and-csaci/>

### **Disclaimer:**

The evidence regarding COVID-19 is evolving rapidly. This statement was prepared on January 12, 2021. The above statements may be subject to change. Please contact your local health care provider and refer to local public health guidance for up-to-date information. CHAEN assumes no responsibility or liability arising from any error or omission or from the use of any information contained herein. You must not rely on the information in this document as an alternative to medical advice from your health care provider.

## **Énoncé de CHAEN/RCAH sur le vaccin anti-COVID-19 chez les patients avec AOH**

À ce jour, il n'y a aucun élément médical ou scientifique faisant craindre l'administration du vaccin contre la COVID-19 chez les personnes atteintes d'AOH, bien que le vaccin n'ait pas été spécifiquement étudié chez cette population. CHAEN recommande donc que les patients atteints d'AOH reçoivent le vaccin anti-COVID-19.

Indépendamment de l'AOH, les patients connus pour avoir éprouvé une réaction allergique à une des composantes du vaccin doivent éviter d'être vaccinés et discuter avec leur médecin les options thérapeutiques qui s'appliquent à eux. Pour plus d'informations concernant l'allergie au vaccin, consulter le site suivant :

### **Avertissement**

La science concernant le COVID-19 évolue rapidement. Cette déclaration était valide lorsque rédigé le 12 janvier 2021. Les choses peuvent changer rapidement. Prière de se fier aux recommandations des autorités nationales de santé publique et à votre médecin pour des directives actualisées. CHAEN/RCAH ne saurait être tenu responsable de torts découlant d'une erreur, d'une omission de cet énoncé ou simplement pour avoir utilisé cette information. Cet avis ne remplace pas, en aucun temps, les recommandations médicales de votre médecin ou des autorités de santé publique.

21 01 20